

Capteurs de CO2, purificateurs d'air... Face à l'épidémie de Covid-19, des communes peinent à équiper leurs écoles pour la rentrée

Le ministère de l'Education nationale fait la promotion des équipements pour contrôler et améliorer la qualité de l'air dans les salles de classe. Dans les faits, ces objets représentent cependant un coût considérable pour de nombreuses mairies.

 Rachel Rodrigues
France Télévisions

Publié le 25/08/2021 15:56 Mis à jour le 25/08/2021 16:05

Temps de lecture : 5 min.



Un élève dessine non loin d'un capteur de CO2 à l'école élémentaire Marcel Pagnol, à Cannes (Alpes-Maritimes), le 25 août 2021. (JEAN FRANCOIS OTTONELLO / MAXPPP)

"Je veux les généraliser." Dans une interview donnée au *Journal du dimanche* (article pour les abonnés), dimanche 22 août, le ministre de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer, a déclaré vouloir étendre l'équipement des salles de classe en capteurs de CO2, afin d'y "mesurer le besoin d'aération" et d'éviter la multiplication des contaminations au Covid-19 dans les écoles à la rentrée.

Le dispositif est recommandé dans le protocole sanitaire pour la rentrée scolaire, présenté par le ministère le 22 juillet. Fin avril déjà, le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) avait préconisé la ventilation de l'air dans les établissements recevant du public, invitant à mesurer les besoins en aération.

Si, à une semaine de la rentrée scolaire, la ventilation de l'air est, de nouveau, présentée comme une priorité par le gouvernement, sur le terrain, certains grincent des dents. La mise en place des équipements dans les établissements semble en effet bien plus complexe.

Un coût de 200 euros en moyenne

Certes, un peu partout sur le territoire, fleurissent les initiatives de communes qui équiper leurs établissements avec ce capteurs qui coûtent 200 euros en moyenne. Les petits boîtiers permettent de mesurer la concentration de CO2 dans l'air dans une pièce. Si le voyant est vert, tout va bien. Si le voyant est orange, il faut renouveler l'air. S'il est rouge, il faut immédiatement aérer.

Sur son site internet, la ville de Lille (Nord) souligne avoir fourni au printemps des capteurs de CO2 à plusieurs dizaines d'établissements. La mairie d'Alfortville (Val-de-Marne) a, elle, affirmé vouloir équiper les cantines scolaires pendant le mois d'août, rapportait fin juillet Le Parisien. Après avoir été livrés fin août, les 52 boîtiers doivent encore être installés dans la ville, mais la mairie a certifié à franceinfo que l'équipement des cantines serait terminé d'ici le 2 septembre.

A Givors (Rhône), une phase de test a été lancée en juin pour équiper l'ensemble des salles de classe de deux écoles primaires en capteurs de CO2. "L'objectif est de voir si les enseignants s'en saisissent et si oui, d'équiper les autres établissements dans la foulée", explique à franceinfo Christelle Laurent, directrice de la vie scolaire à la mairie de cette commune de quelque 20 000 habitants.

Un coût trop élevé pour certaines communes

Outre les capteurs de CO2, il y a aussi les purificateurs d'air pour les salles de classe ou les cantines scolaires. Le HCSP les mentionnait, en mai, dans ses recommandations pour "une stratégie environnementale de maîtrise de la qualité de l'air par l'aération-ventilation dans chaque établissement recevant du public". Mais leur prix s'avère prohibitif pour certaines municipalités, sans parler de leur installation, qui doit répondre à des consignes précises, et de l'entretien minutieux, nécessaire à leur bon fonctionnement.

"Il n'y a rien à moins de 1 500 euros, et au-delà du coût d'achat, il y a toute la maintenance à prévoir."

Christelle Laurent, directrice de la vie scolaire de la mairie de Givors, à franceinfo

"Il y a clairement les communes qui peuvent et celles qui ne peuvent pas", analyse Jean Michel Morer, qui suit les dossiers liés à l'éducation pour l'Association des petites villes de France et maire de Trilport (Seine-et-Marne).

Du côté d'Offemont (Territoire de Belfort), qui compte environ 4 000 habitants, la mairie dit être prise de court par les recommandations tardives du gouvernement. Pour l'heure, rien n'est prévu, et l'équipe admet ne pas avoir les moyens pour payer l'équipement de ses établissements.

"En plein milieu d'année, le budget a été fait et il est compliqué de trouver des ressources en plus."

La mairie d'Offemont, à franceinfo

A Givors, le service scolaire avait "espéré prendre un peu les devants, mais finalement, nous sommes rattrapés par les annonces", regrette Christelle Laurent. L'équipement d'une vingtaine de classes, au total, a déjà coûté à la commune plus de 3 000 euros, soit 155 euros le capteur. "Un montant qui n'était pas prévu dans le budget pour l'année 2021", précise la directrice de la vie scolaire.

Cette somme investie provient, en effet, entièrement de la poche des communes. "A Trilport, nous pourrions imaginer installer un capteur mobile dans chaque école, que les professeurs se prêteraient, mais il serait impossible d'équiper toutes les salles de classes", admet Jean Michel Morer.

Plus de dépenses à cause de la crise sanitaire

L'argument financier est d'autant plus important que les postes de dépenses se multiplient pour les mairies depuis le début de la crise sanitaire. "Nous avons dû renforcer nos équipes pour mettre en œuvre le protocole sanitaire, expose Jean-Michel Morer. Il a aussi fallu équiper le personnel pour qu'il ait des masques, parce qu'il sera potentiellement exposé à des enfants non vaccinés."

A cela s'ajoutent souvent d'autres dépenses courantes faites en faveur des élèves des communes. Les municipalités ont parfois investi de l'argent pour un meilleur équipement numérique pour les établissements, dans l'aide aux voyages, etc. *"Nous sommes tout juste en train de terminer les travaux qu'on avait prévu de réaliser dans les établissements. Nous ne sommes pas en mesure d'organiser de nouvelles installations pour la rentrée"*, raconte pour sa part un agent des services techniques d'Achicourt (Pas-de-Calais)

Afin de répondre favorablement aux recommandations gouvernementales, certaines mairies devraient alors piocher dans d'autres postes de dépenses. *"Il faudrait trouver des crédits en interne, voire supprimer d'autres dépenses"*, admet la mairie d'Offemont. Les communes attendent de l'Etat un coup de pouce. *"Avant de s'engager financièrement et d'effectuer les travaux, la ville attend de connaître la position de l'Etat quant au montant de la prise en charge"*, relate par exemple la mairie de Vertou, en Loire-Atlantique.

L'enjeu semble d'autant plus fort que plusieurs communes redoutent une *"éventuelle pression de la part des parents d'élèves"*. Des précisions concernant une éventuelle contribution de l'Etat devraient être apportées d'ici la rentrée scolaire, assure de son côté le ministère de l'Education nationale.

[Voir les commentaires](#)

[Partager :](#)

[actualités](#) [analyses](#) [vidéos](#)

Prolongez votre lecture autour de ce sujet

[tout l'univers Covid-19](#)

sur le même thème

Rentrée scolaire : les capteurs de CO2 et purificateurs d'air, nouveaux outils anti-Covid ?

Masque, vaccination, présentiel... Ce que l'on sait du protocole sanitaire qui va s'appliquer dans les établissements scolaires à la rentrée

DIRECT. Covid-19 : Emmanuel Macron envisage de "lever le pass" sanitaire dans certains territoires

Xavier Bertrand sur la sécurité, 40 ans de l'abolition de la peine de mort, obligation vaccinale pour les soignants... Les informés du mercredi 15 septembre

Covid-19 : face à l'amélioration, Boulogne-sur-Mer allège les restrictions

les sujets associés

Rentrée scolaire 2021

Covid-19

Maladie

France

Santé

vu d'Europe

Franceinfo sélectionne chaque jour des contenus issus de médias audiovisuels publics européens, membres de l'Eurovision. Ces contenus sont publiés en anglais ou en français.

contenus sponsorisés

COMMENTAIRES :

Connectez-vous à votre compte franceinfo pour participer à la conversation.

[Voir les commentaires](#)

• Santé • Maladie • Covid-19

:toute l'actu dès 7h30

Chaque matin à 7h30, recevez l'actu du jour dans votre boîte mail.

adresse email

[s'abonner](#)

France Télévisions utilise votre adresse email afin de vous adresser des newsletters.

Pour exercer vos droits, contactez-nous.

[Notre politique de confidentialité](#) [Contactez-nous](#)

le live

direct tv

direct radio

Soyez alerté(e) en temps réel avec l'application franceinfo :

[App store](#)

[Play store](#)

[Politique de confidentialité](#)

[CGU et mentions légales](#)

[Gérer mes traceurs](#)

[Nous contacter](#)

[Qui sommes-nous?](#)

Charte déontologique

Devenir annonceur

Recrutement